

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Adjoint administratif Section/S spécialité/Série :

Epreuve : Matière : Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

1) * Solde naturel :

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès, le second chiffre étant soustrait au premier. Il concerne un territoire donné, et peut être positif - comme c'est le cas dans le texte - ou négatif.

* Solde migratoire

Le solde migratoire est la différence entre le nombre d'arrivées et le nombre de départs survenus sur un territoire donné, le second chiffre étant soustrait au premier. Il concerne un territoire donné et peut être positif ou négatif.

* Attractivité territoriale.

C'est le rapport entre le nombre d'arrivées et le nombre de départs sur un territoire donné : plus le nombre d'arrivées est supérieur à celui des départs, plus le territoire est attractif, c'est-à-dire attractant pour l'installation.

2) Un territoire peut connaître dans le même temps un solde naturel modéré, stagnant ou négatif et exercer une forte attractivité territoriale. Inversement un territoire peu attractif peut connaître un fort taux de natalité et un accroissement naturel important.

3) Pour recenser la population nationale au 1^{er} janvier 2015, l'INSEE a mené des enquêtes sur les territoires entre 2013 et 2017, collectant les données commune par commune, avant de les agglomérer pour obtenir le nombre total

d'habitants en France.

4) Les plus fortes progressions de population concernent les pôles urbains de la région méditerranéenne - malgré une attractivité en baisse de ses côtes - et de la région atlantique : des métropoles régionales telles que Toulouse, Nantes, Bordeaux et Rennes, la grande Métropole de Montpellier Méditerranée et des communautés d'agglomération telles que Grand Paris Sud-Seine-Essonne-Senart et Grand Anney sont ainsi concernées.

5) * 66 190 280 est l'effectif, en millions d'habitants, de la population recensée sur l'ensemble du territoire français au 1^{er} janvier 2015

* 1 577 341 est le nombre d'habitants supplémentaires en France en cinq ans (entre 2010 et 2015)

* 0,5% est la part moyenne de l'augmentation du nombre d'habitants par an, entre 2010 et 2015, exprimée par rapport au total (100%) de la population de l'année précédente -

6) La principale cause de la croissance démographique française est le fort taux de natalité et l'accroissement naturel qui en résulte - explicable aussi par l'allongement de la durée de vie qui influe sur le taux de mortalité (moindre par rapport au taux de ~~mortalité~~ natalité)

Cette tendance n'est pas constatée uniformément sur tout le territoire : Certains villes ou départements connaissent un accroissement naturel plus faible & le nombre des naissances excède de peu, voire ne suffit pas à compenser le nombre des décès. On pense ainsi aux territoires peu attractifs pour la population active, où se concentre une population vieillissante. L'héliotropisme des personnes

âgés conduit souvent certains territoires à voir la population
âgée SUR-représentée en son sein, d'où des taux de mortalité
si importants que les naissances ne viennent pas toujours compenser.

